# FICHE SIGNALETIQUE

### WINEO OBLIG CT

**FCP** 

Régi par le dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières tel que modifié et complété

La fiche signalétique est un extrait de la note d'information visée par l'AMMC en date du 24/09/2018 sous la référence n° VP18100

Hicham ELALAMY

WINEO GESTION

12, Rue Assakhanuk Or. de l'Hippodron
Casablanus - Marroc
Tél.: +212 (5) 22 94 48 84 / 85
Fax: +212 (5) 22 94 16 34

#### Avertissement

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.

# I- CARACTERISTIQUES FINANCIERES

Classification : Obligations OCT

- Sensibilité min : 0.5 (Exclu)
- Sensibilité max : 1.1 (inclus)

 Indice de référence : MBI CT (Moroccan Bond Index Court Terme) (indice publié par BMCE Capital)

 Objectifs de gestion : L'objectif du fonds est d'offrir aux porteurs de parts un placement liquide avec une perspective d'appréciation régulière liée à celle du marché des taux à court terme.

Stratégie d'investissement :

Dans cette optique, le FCP investira en permanence au moins 90% de ses actifs hors titres d'OPCVM « obligations court terme », créances représentatives des opérations de pension qu'il effectue en tant que cessionnaire et liquidités, en titres de créances, et il ne peut détenir d'actions, ni de certificats d'investissement, ni de droits d'attribution ou de souscription, ni de parts d'OPCVM « actions », ni de parts d'OPCVM « diversifiés », ni de parts d'OPCVM « contractuels ».

Par ailleurs, le fonds pourra consacrer au maximum 10% de son actif net à des opérations de placement en devise à l'étranger, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur.

L'univers d'investissement du fonds est constitué de :

- Obligations;
- Titres de créances négociables ;
- OPCVM;
- Organismes de placement collectif en capital(OPCC);
- Fonds de Placement Collectifs en Titrisation (FCPT);
- Placements en devises à l'étranger, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur ;
- Liquidités ;
- Bons de caisse ;
- Dépôts à terme.

Aussi, le fonds pourra réaliser des opérations de prêt/emprunt de titres et des opérations de prise et de mise en pensions.

- Durée de placement recommandée : 1 an
- Souscripteurs concernés : Particuliers, entreprises et institutionnels.





# II- MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Exercice social : 01<sup>er</sup> janvier au 31 décembre

- Valeur liquidative d'origine : 1,000 Dirhams

- Périodicité de calcul de la valeur liquidative : Quotidienne. Si le jour est férié, la valeur liquidative est calculée le jour ouvrable suivant.
- Modalités de diffusion de la valeur liquidative : Affichage dans les locaux de Winéo Gestion et publication dans la presse économique. hebdomadairement.
- Méthode de calcul de la valeur liquidative : les méthodes d'évaluation de l'OPCVM sont conformes à celles prévues dans la circulaire de l'AMMC.
- Modalités de souscription et de rachat :
  - ✓ Lieu de réception des demandes de souscription et de rachat : Siège de la société Winéo Gestion.
  - Méthode de calcul du prix de souscription: La prochaine valeur liquidative majorée de la commission de souscription.
  - Méthode de calcul du prix de rachat: La prochaine valeur liquidative minorée de la commission de rachat. Les demandes de souscription et de rachat sont reçues au plus tard à la date de la valeur liquidative avant 10h45 et exécutées à la valeur liquidative de celle-ci.
- Affectation des résultats : Capitalisation entière. La comptabilisation des intérêts se fait selon la méthode du coupon couru.



### IV- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Date et référence d'agrément : 09/05/2018, GP18030
- Société de gestion : WINEO GESTION sise à 12, Rue Assakhaoui, Quartier de l'Hippodrome 20100 Casablanca – Maroc représentée par Mme. Meriem Allouch Ep BELLAHBIB en sa qualité de Directeur Général.
- Dépositaire : CIH sis à 187, Avenue Hassan II, Casablanca représenté par M. Lotfi SEKKAT en sa qualité de Directeur Général Délégué. Responsable à contacter : M. Mustapha CHERFOUF en sa qualité de Responsable Produits de placement. Email : Mustapha.Cherfouf@cihbank.ma - Téléphone : +212(0)5 22 47 97 21.

- Commercialisateur (s):

Etablissements commercialisateurs	Responsable à contacter	Télephone
WINEO GESTION	Mme Meriem ALLOUCH Ep BELLAHBIB	+212 5 22 94 48 84/85

La fiche signalétique doit être remise à tout souscripteur préalablement à la souscription aux parts ou actions de l'OPCVM.

Le règlement de gestion ou les statuts, la note d'information ainsi que le dernier document périodique de l'OPCVM sont tenus à la disposition du public pour consultation auprès de tous les établissements chargés de recevoir les souscriptions et les rachats suscités.



